

Le président: Vous avez présenté la motion.

Le sénateur Phillips: J'ai présenté une motion pour demander que les représentants de IBM impliqués dans les négociations dont les témoins nous ont parlé, comparaissent sous serment, pour confirmer les témoignages.

Le sénateur Thompson: Je voudrais parler de la motion.

Le sénateur Cameron: Moi aussi.

Le président: Le sénateur Cameron a demandé en premier, je regrette sénateur Thompson.

Le sénateur Cameron: Monsieur le président, je n'ai pas d'objection à la question ou à la procédure proposée par le sénateur Phillips, mais je voudrais dire que c'est la première fois en seize ans au Sénat, que j'ai vu un membre d'un comité essayer de discréditer des fonctionnaires supérieurs de l'État. C'est là une accusation qu'on ne peut laisser passer, en ce sens qu'elle tend à discréditer des fonctionnaires supérieurs à l'emploi du gouvernement canadien. Je n'aime pas ce genre de chose, je suis prêt à m'y opposer de toutes mes forces.

Le sénateur Phillips: Monsieur le président, je ne discrédite aucun fonctionnaire supérieur. Il est tout à fait normal, tout à fait courant, de demander à un témoin de l'extérieur de témoigner sous serment. Si j'ai tort, il appartient au secrétaire légiste de m'en informer et je serai le premier à accepter son verdict.

Le président: Je suis sûr que votre proposition est tout à fait régulière, sénateur Phillips, mais d'autres sénateurs veulent parler de la motion et le sénateur Thompson va prendre la parole.

Le sénateur Phillips: Monsieur le président, question d'ordre, ma motion est-elle discutable?

Le président: Je crois que oui. J'ai présenté la motion.

Le sénateur Thompson: Monsieur le président, j'ai demandé au sénateur Phillips pourquoi il voulait avoir la présence des représentants d'IBM; c'est parce qu'il ne croit pas que les fonctionnaires lui ont donné une réponse satisfaisante selon lui. Moi-même, comme le sénateur Cameron, j'estime que c'est une remarque insultante envers des fonctionnaires supérieurs qui ont servi le Canada avec tant de loyauté et de dévouement. Je suis indigné de son insinuation et de ses remarques concernant leur intégrité; par conséquent je n'appuierai pas sa motion.

Le sénateur Phillips: Monsieur le président, je crois que vous me permettez de répondre à cette accusation injuste du sénateur Thompson. Je respecte ce monsieur, mais il a mal interprété mes remarques. Je n'ai pas dit que je voulais que les fonctionnaires civils prêtent serment, non, j'ai dit que je voulais que les représentants d'IBM...

Le président: Votre motion était tout à fait claire. Elle a été présentée et maintenant nous allons la mettre au scrutin.

Le sénateur Langlois: Monsieur le président, comment pouvons-nous voter pour une motion qui demande à un témoin de

comparaître alors que nous ignorons son nom. Si nous convoquons ici tout le personnel d'IBM nous aurons beaucoup de monde.

Le sénateur Phillips: Eh bien, convoquez-les.

Le président: Je pense que nous pouvons voter sur le principe de la motion.

Le sénateur Langlois: Je crois que la motion est irrecevable. Elle est trop générale dans ses termes. Devons-nous convoquer le président d'IBM ou le directeur général pour le Canada ou pour les États-Unis?

Le président: Il a dit la personne qui s'était occupée de cette affaire.

Le sénateur Phillips: Les témoins savent sûrement avec qui ils ont négocié.

Le président: Nous sommes prêts apparemment à nous prononcer et j'aimerais mettre la question aux voix, du moins par principe. Ensuite, si la motion est adoptée, je suis sûr que nous pourrions trouver un nom.

Ceux qui sont pour?

Ceux qui sont contre?

La motion est rejetée.

Le sénateur Martin: Monsieur le président, pouvons-nous à présent passer à l'étude du bill?

Le sénateur Phillips: J'aurais une autre question, monsieur le président. Le fait que le sénateur Martin soit si bien au courant de la distribution m'inquiète quelque peu. C'est plutôt étrange pour quelqu'un dans sa position de connaître exactement la date de la distribution, le nombre et le contenu.

C'est pourquoi, monsieur le président, ce n'est que justice, à mon avis, que nous sachions tous la nature du courrier expédié. Je ne saurais que faire de la sagesse du sénateur Martin, mais j'aimerais aussi bénéficier de l'avantage de voir la distribution, ce que le courrier contient, ce qu'il en coûte aux contribuables, qui a conçu l'idée et qui en a assumé l'ultime responsabilité; autrement dit, qui est le responsable de cette distribution. Peut-on me le dire, s'il vous plaît?

M. Willard: Monsieur le président, le Ministre dirige le ministère. C'est lui qui assume la responsabilité de toutes les décisions. Quant au texte de la déclaration qui paraîtra dans la presse et que nous essayons de mettre au point pour le 28 de ce mois-ci, ce qui ne nous donne qu'un délai de dix jours, nous nous en occupons pas plus tard que cet après-midi, pour qu'il soit remis au Ministre avant son départ ce soir pour Hamilton: il en prendra connaissance probablement demain. Nous espérons que d'ici là le texte sera approuvé.

Quant à l'insertion des chèques, monsieur Bergevin pourrait peut-être vous en dire quelque chose.

M. Bergevin: Le texte de la notice explicative n'est certes pas terminé. Il se trouve encore à l'état d'ébauche, étant donné qu'il nous manque certains détails essentiels, mais nous nous en occupons.